

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GEKN

Evénement :	sortie latérale de piste à l'atterrissage.
Causes identifiées :	éblouissement, perte de repères.

Conséquences et dommages : aéronef fortement endommagé.

Aéronef : avion Robin DR 400 - 120.

Date et heure : mardi 16 novembre 1998 à 15 h 30.

Exploitant : club

Lieu : AD Saint-André-de-l'Eure, piste 24, (QFU préférentiel) non revêtue, 1000 x 50 m.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote + 1.

Titres et expérience :

- pilote (en place gauche) : 76 ans, BB de 1986, autorisation d'emport de passagers de 1993, 510 heures de vol, dont 6 dans les trois mois précédents.
- passager (en place droite) : 65 ans, TT de 1996, 278 heures de vol dont 4 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : vent 320° à 340° / 08 kt, visibilité supérieure à 10 km.

position du soleil : azimut : 220°, site : 12,5°.

Circonstances

Le pilote et son passager, tous deux membres d'un aéro-club basé décollent pour effectuer des circuits d'aérodrome en piste 24 comme le font déjà deux autres aéronefs.

Ebloui par le soleil lors de la première finale, le pilote remet les gaz. Il envisage alors à changer de QFU mais y renonce après discussion avec son passager.

Au cours de la deuxième finale, le pilote, une nouvelle fois gêné par le soleil transfère les commandes à son passager qui poursuit l'approche et atterrit. Au roulement, le second pilote perd les repères visuels et ne parvient pas à contrôler la trajectoire. L'avion se déporte sur la droite. Le train gauche est arraché en passant une balise de délimitation latérale de piste.